

## Support de communication vidéo co-construit sur la formation des bénévoles

Contact (personnes ressources) :

Jeanne BAURY : [jbaury@lemouvementassociatif.org](mailto:jbaury@lemouvementassociatif.org) // 04 78 98 89 72

Axelle PALMA : [apalma@lemouvementassociatif.org](mailto:apalma@lemouvementassociatif.org)

### Exposé des motifs et éléments de contexte, enjeux, constats :

#### ► La formation des bénévoles : pourquoi former les bénévoles associatifs ?

À travers leurs engagements associatifs, les bénévoles :

- défendent, protègent et transmettent des valeurs : vivre ensemble, solidarité, démocratie, citoyenneté... ;
- apportent des réponses à des situations non prévues par la loi (innovation sociale) ;
- contribuent aux dynamiques territoriales ;
- participent à la cohésion sociale.

L'engagement bénévole constitue le socle de toute association. Au sein de l'association, les bénévoles :

- sont le cœur du projet associatif et les garants de l'intérêt général,
- assurent la mise en œuvre transparente et démocratique du projet politique de l'association,
- assument les responsabilités liées au statut d'employeur,
- assurent l'activité de l'association.

La formation des bénévoles est une réponse collective pour **renforcer les compétences des bénévoles, valoriser leur engagement citoyen et soutenir leur action d'intérêt général**. C'est un outil pour l'association et ses bénévoles qui les accompagne pour :

- **exercer leurs fonctions dans la gestion de l'association,**
- **assurer les activités de l'association,**
- **anticiper les mutations sociales** pour apporter des outils de réflexion aux questionnements citoyens.

La formation fonctionne doublement comme lieu d'intégration : les bénévoles intègrent le projet associatif de leur structure et ses valeurs de référence en même temps que l'association les intègre au sein de son collectif d'acteurs.

► **Un projet collectif porté par les réseaux du *Fonds commun pour la formation des bénévoles* :**

→ Le Fonds commun est un dispositif qui rassemble une trentaine de réseaux associatifs rhônalpins (régionaux et départementaux) conscients de ces enjeux et engagés dans une démarche volontariste de promotion de l'engagement associatif et de la formation des bénévoles.

• Objectifs Généraux

- *Développer la qualification des bénévoles* et des bénévoles dirigeants pour consolider les actions associatives, les modèles économiques et la gouvernance associative,
- *Définir ensemble une politique de formation* des bénévoles en cohérence avec l'ensemble des acteurs associatifs et publics de la région,
- *Développer les partenariats* autour du financement de la formation des bénévoles.

• Objectifs opérationnels

- Favoriser les démarches de *coopération et de mutualisation*,
- Être un *espace de réflexion* sur le bénévolat et l'engagement associatif,
- *Soutenir et développer le financement* de la formation des bénévoles.

Accéder au logiciel en ligne du Fonds commun en tant qu'invité : <http://fonds.lemouvementassociatif-rhonealpes.org>, identifiant : invité, mot de passe : 123

► **Contexte, constats :**

Les évolutions des formes de l'engagement, des profils des bénévoles, de leurs attentes et de leurs disponibilités impactent les pratiques de formation de bénévoles. Les réseaux associatifs s'adaptent pour proposer à leurs associations et leurs bénévoles des formations au plus près de leurs besoins, mais ils rencontrent parfois des difficultés à mobiliser les bénévoles pour participer aux formations organisées, qui peuvent être méconnues.

Les réseaux du Fonds commun ont exprimé le besoin de disposer d'un outil de communication et de valorisation de la formation à destination des bénévoles, et affirmé leur volonté de construire collectivement cet outil.

Ce projet, directement **proposé par les réseaux** du Fonds commun (rencontres territoriales 2015), s'inscrit **dans la continuité d'un travail de réflexion sur les enjeux du bénévolat et de l'engagement associatif**, ainsi que sur les pratiques de formation. Ce travail a d'abord pris la forme de supports d'information co-construits sur l'accompagnement formatif, la place du projet associatif dans les formations de bénévoles, l'engagement associatif et l'évaluation des formations. En 2015 cette démarche a abouti à la mise en place d'une formation collective du Fonds commun à destination des réseaux associatifs, acteurs de la formation des bénévoles : "La formation des bénévoles au regard des nouvelles formes d'engagement : comment former les bénévoles aujourd'hui ?" sur un jour et demi.

► **Enjeux :**

- Soutien à l'engagement associatif et aux projets associatifs,
- Poursuite et consolidation de la dynamique de mutualisation entre les 28 réseaux associatifs du Fonds commun,
- Valorisation des actions d'accompagnement et des pratiques de formation des réseaux.

## Objectifs du projet :

Il s'agit de construire un support vidéo, outil mutualisé de mobilisation à destination des bénévoles, dans le but de :

### ► Objectifs généraux :

- Promouvoir la formation des bénévoles et son intérêt (pour eux et leurs associations) à travers un support vidéo co-construit utilisable par l'ensemble des réseaux ;
- Mieux faire connaître et valoriser les actions d'accompagnement et de formation mises en œuvre par les réseaux associatifs, tant sur le fond (réponse aux besoins) que sur la forme (pratiques pédagogiques participatives et dynamiques).

### ► Objectifs opérationnels :

- Sécuriser les bénévoles dans la prise de responsabilité en leur montrant qu'ils sont accompagnés, appuyés ;
- Faire évoluer l'image de la formation, trop souvent perçue comme "scolaire", et rendre les formations de bénévoles plus attractives ;
- Mobiliser les bénévoles et améliorer leur participation sur les formations mises en place par les réseaux en réponse aux besoins identifiés.

## Description du projet (public cible, budget, ressources (RH+Fin.) appelées et moyens mis en œuvre)

Le projet consiste à **élaborer collectivement un support de communication vidéo sur la formation de bénévoles**, de type "*Bénévoles, 6 bonnes raisons de se former*" (pourquoi former les bénévoles ? pourquoi se former quand on est bénévole ?), avec des témoignages de réseaux et de bénévoles à l'appui de cet argumentaire.

Il s'agit d'une **action collective, au bénéfice de l'ensemble des réseaux associatifs du Fonds commun** mais aussi des réseaux extérieurs qui souhaiteraient s'en saisir. La démarche de co-construction est au cœur de ce projet qui n'a de sens que s'il est élaboré collectivement par les réseaux amenés à utiliser et diffuser cet outil vidéo.

### ► Les 6 bonnes raisons pour les bénévoles et les associations de participer à la formation des bénévoles :

- **Développer ses compétences** (y compris au-delà des compétences associatives, ce sont des atouts que le bénévole peut avoir pour sa vie professionnelle, perso...)
- **Sécuriser son engagement**, pouvoir agir en confiance : la formation est un gage de sécurité (juridique, responsabilité...) et permet de prendre conscience de son rôle.
- **Se donner les moyens de développer un projet associatif de qualité** en réponse aux différents besoins
- **Mieux connaître l'environnement** et mieux comprendre les acteurs et les enjeux du territoire
- **Échanger dans la convivialité** : les formations des bénévoles sont des espaces de rencontre, d'échanges, de convivialité (plaisir de s'engager)
- **Participer à des formations accessibles et de qualité** :
  - Formations de qualité : expertise des réseaux organisateurs et des intervenants
  - Accessibilité pédagogique : formations réalisées par les associations pour les associations
  - Accessibilité Financière : formations gratuites ou à très bas coûts pour les bénévoles
  - Accessibilité géographique : proximités des formations
  - Adaptées aux contraintes des bénévoles : horaires, durée, etc...

- ▶ **Public cible** : les bénévoles des associations de la Région, par l'intermédiaire des réseaux associatifs.
- ▶ **Budget** : voir *budget prévisionnel en annexe*
- ▶ **Ressources & moyens mis en œuvre** :

La réalisation technique de la vidéo sera assurée par Axelle Palma, en service civique au Mouvement associatif RA (sept. 2015 – juill. 2016).

## Partenaires associés au projet et modalités de pilotage

**Groupe de travail *ad hoc*** : identifié parmi les réseaux du Fonds commun sur la base du volontariat

→ *Rôle / Missions* : définition des contenus, orientations et suivi technique

**Assemblée des réseaux du Fonds commun** : ensemble des réseaux adhérents au Fonds commun, se réunit 4 fois par an, 2 fois en plénière et 2 fois sur les territoires (rencontres territoriales).

→ *Rôle / Missions* : propositions, validation des étapes de réalisation du projet

**Comité de pilotage du Fonds commun** : Composé de 3 membres de droit (Le Mouvement associatif RA) et de 6 membres élus parmi les réseaux membres, il se réunit 4 fois par an.

→ *Rôle / Missions* : suivi de la gestion du projet, stratégie de partenariats et cofinancements

**Le Mouvement associatif Rhône-Alpes** : en charge de l'animation du Fonds commun

→ *Rôle / Missions* : animation, coordination, suivi, réalisation technique, recherche de partenariats et cofinancements.

**Partenaires institutionnels et financiers** :

Partenaires du Fonds commun : Région Auvergne-Rhône-Alpes, DRDJSCS (FDVA)

*Autres partenaires financiers (cofinancements publics et/ou privés) à définir*

## Résultats, impacts positifs (pour le Mouvement associatif, les membres et les associations du territoire)

▶ **Pour les bénévoles du territoire** :

- Les bénévoles de la région ont davantage accès aux formations qui leur sont destinées ;
- Ils développent des connaissances et des compétences utiles aux projets associatifs dans lesquels ils sont engagés, mais aussi pour leur propre évolution professionnelle et personnelle.

▶ **Pour les associations du territoire** :

- Les projets associatifs sont soutenus, défendus et mis en œuvre par des bénévoles formés et outillés.

▶ **Pour les réseaux associatifs** :

- à travers la co-construction de ce projet, les réseaux interrogent leurs pratiques et portent collectivement leur engagement en faveur du bénévolat,
- l'offre de formation des réseaux est valorisée et mieux connue par les bénévoles,
- l'offre de formation des réseaux bénéficie à davantage de bénévoles,
- la mobilisation des bénévoles est facilitée au-delà des formations (investissement sur des projets, impact sur la gouvernance des réseaux : investissement au CA, renouvellement des instances,...)

▶ **Pour Le Mouvement associatif RA** :

- La dynamique de mutualisation inter-réseaux est consolidée,
- L'engagement associatif est soutenu.